

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 37

Artikel: Fumeurs et non fumeurs : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214143>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE. — dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'à midi.

Sommaire du Numéro du 14 septembre 1918. — La Messagère (J. Nel). — Fumeurs et non fumeurs (suite et fin). — La mère Greniolet et sa tchivra (Marc à Louis). — Romands et Bourguignons (B.). — Les chasseurs. — Feuilleton: La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.

LA MESSAGÈRE

AUTRES temps autres mœurs, — je vous fais grâce de l'original latin. Depuis la guerre, nos habitudes se sont transformées sur toute la ligne. Jamais on ne vit autant de clients chez l'épicier, devenu le maître de l'heure. Grands et petits, riches et pauvres, la classe moyenne aussi et surtout, défilent fièrement avec un kilo ou deux de pommes de terre sous le bras, une bouteille à la main droite, un filet à moitié rempli de légumes modestes à la main gauche. On rencontre des petits chars chargés de provisions et tirés par des professeurs. Il y a aussi les stères de bois qui circulent partout où l'on désire ne pas mourir de froid l'hiver prochain. Nos marchés s'encombrent de denrées, de celles du moins qui ne sont pas soumises à un séquestre ou à une restriction légale. Les ménagères essaient, sans y réussir, le phénomène de la multiplication des pièces de cent sous. Et les vieux, que nous sommes, se prennent à penser à cette époque si lointaine déjà, à Lausanne, il n'y avait ni trams, ni « fi-celle », ni bicyclettes, ni macaques, mais cependant de bien beaux marchés. Ah ! certes, il ne fallait pas être flemmard. Nos bonnes grand-mères donnaient, elles les premières, l'exemple de l'effort. Pour tout le monde, ce n'était pas facile d'aller au marché de Lausanne depuis l'un de ses faubourgs. Et il fallait souvent, pendant la semaine, aller faire des emplettes chez le pharmacien, le droguiste, le marchand de fer, le marchand de drap, le boucher, etc. On vivait très simplement, mais encore ne pouvait-on se dispenser d'un semblant de confort, ne fût-ce que pour le dimanche, alors qu'on recevait les « visites ». La « grande chambre » restait fermée toute la semaine ; n'y entrait que l'horloger chaque mardi pour vérifier la marche d'une pendule antique et le maître ou la maîtresse de la maison pour ouvrir et fermer le buffet ou le secrétaire contenant la caisse. C'est là qu'on nous montra des pièces d'or de cent, brillante, quarante francs. Peut-être les voyez-vous maintenant à la devanture d'un banquier. Il est fort à supposer que les gosses d'aujourd'hui, si leurs parents leur font voir une ou deux pièces de vingt francs en or égarées dans un tiroir depuis le 1^{er} août 1914, y penseront toute leur vie et diront : c'était au temps de la grande guerre !

En bien, aux jours d'autrefois dont je parle il y avait à Ouchy une bonne femme qu'on appelait la « Messagère ». Deux ou trois fois par semaine, la hotte sur le dos, elle allait à Lausanne faire « des commissions » et rapportait toutes espèces d'excellentes et utiles choses. Elle heurtait à la porte ou entrait sans s'annoncer, fai-

sait un grand bout de causette sur les événements qui l'avaient frappée, sur le prix et la qualité des marchandises, sur celui-ci, sur celui-là ; on lui versait un doigt de vin, elle cassait une croûte. Nous autres, les enfants, nous prenions quelquefois d'assaut cette hotte magique, au risque d'être profondément déçus si nous ne rencontrions pas un cornet de caramels ou quelque chose d'approchant. Et puis, la Messagère, restant au moins une demi-heure sur le pas de porte, répondait aux questions, en posait d'autres, s'en allait enfin rejoindre son appartement sombre et froid. Mais si, le lendemain, le soleil brillait, elle venait sur sa galerie en bois donnant sur la place et contemplait de loin les allées et venues des « étrangers » qui arrivaient du débarcadère ou y allaient. Le lait était sur le feu ; elle ne pouvait pas descendre. J'imagine que son existence n'était pas sans charme ; elle avait affaire à une foule de gens qui, en somme, étaient toujours avec elle d'une humeur agréable, parce qu'elle leur apportait, dans une certaine mesure, ces petits riens sur lesquels on compte pour couper la monotonie de l'existence. Et puis, elle savait bien qu'à la fin de l'année, à certains jours de fêtes publiques ou familiales, elle recevrait des gratifications en espèce ou en nature qui simplifieraient les exigences de son budget.

Et voilà à quoi je pensai brusquement l'autre jour en parcourant dans le Jura, un sentier dit de la « Messagère ». Mon imagination me faisait deviner les pas innombrables que là aussi une Vaudoise marqua pour munir les ménages d'un pain blanc tout chaud, d'une paire de souliers, d'une montre neuve ou réparée... d'un de ces éléments matériels enfin du bonheur au jour le jour tels que le convoient les humains.

J. NEL.

La clinique. — Un médecin nouvellement établi dans une petite ville du canton avait placé à sa porte un écriteau avec ces mots : « Dr X... Clinique privée ». Un confrère allant visiter un malade dans la même maison, voit cet écriteau et colle au-dessous un billet avec ces mots : « de clients » (clinique privée de clients).

Tête du jeune docteur en découvrant cette adjonction ! — C. P.

FUMEURS ET NON FUMEURS

IV

Les gens de lettres.

M. Virgile Rossel, Lausanne :

« Mon premier cigare — j'avais douze ou treize ans — m'a paru aussi agréable que peut l'être le fruit défendu. Ayant débuté sans douleur, j'ai persévéré sans déplaisir.

Jamais je ne fume avant mon repas de midi ; et même, jusqu'à ce moment de la journée, je fuis la seule odeur du tabac. Ensuite, il est vrai, je rattrape le temps perdu, sans que d'ailleurs je sois un fumeur passionné : deux hollandais ou deux mexicains, et quatre « veveys courts » suffisent à ma consommation quotidienne (j'ai délaissé la pipe d'assez bonne heure).

Comme je suis, en général, plus content de mon travail de la soirée que de ma besogne du matin, j'incline à croire que mes « bouts tournés » et mes « bouts » y sont pour quelque chose. J'ajoute que je fume volontiers en écrivant ou en lisant. Et puis si je n'éprouve pas la moindre envie d'allumer un cigare après mon repas de midi, c'est que je suis malade... »

Dr Adolphe Frey, Zurich :

Je me borne à un cigare par jour. En le fumant — hors de tout travail — je me sens excité, des idées me viennent, je vois se dessiner les grandes lignes de quelque ouvrage, puis vient une légère dépression de l'esprit. S'il m'arrive d'interrompre mon régime de l'unique cigare, c'est que l'état de ma santé est tombé au-dessous de la normale.

M. Hans Blösch, Bäumplitz :

« Grand fumeur, je puis certifier que fumer est un vice, mais un vice sans lequel la vie serait un enfer. »

Dr Ragaz, Zurich :

« Ce que je dis de l'habitude de fumer ? Je dis qu'elle est un spécimen palpable et bien nauséabond de la barbarie où nous sommes encore plongés. Passons sa pipe au paysan assis le soir sur son banc ou au soldat au fond de la tranchée. Mais que des jeunes gens pour se donner du cœur au ventre se mettent à emposter de leurs cigarettes la pure atmosphère de la matinée, n'est-ce pas là un tableau de débauche ! Et le comble de la grossièreté ne consiste-t-il pas à vous fumer au visage dans un tramway archi-bondé !... Quand le monde sera devenu vraiment humain, on verra disparaître le tabac, et avant lui, je l'espère, bien d'autres choses encore. »

Ernest Zahn, Göschenen :

« N'étant pas fumeur, que vous dirai-je ? Par ce que je vois autour de moi, je ne sais si je dois louer le tabac ou le maudire. Il me semble cependant qu'on peut le ranger au nombre des jouissances de la vie, dont il faut user avec mesure, comme de toute chose. »

Les poètes.

Victor Hugo :

« Le tabac est plus nuisible qu'utile ; il change la pensée en rêverie... La pensée est le labeur de l'intelligence, la rêverie en est la volupté. Remplacer la pensée par la rêverie, c'est confondre un poison avec une nourriture. »

Théodore de Banville :

« Le fumeur ne peut être ni un ambitieux ni un travailleur ; ni, à de très rares exceptions près, un poète ou un artiste. »

F. Coppée :

« Je n'ai aucune raison d'attribuer ma médiocre santé au tabac, que je considère, jusqu'à preuve du contraire, comme un excitant au travail et au rêve, et pour le poète, ces deux mots sont synonymes.

Goethe :

« J'ai trois choses en horreur : la fumée du tabac, les punaises et la puanteur de l'ail. »

C.-F. Meyer :

« Un bon cigare en plein air ou devant ma cheminée flambante, a toujours été pour moi un plaisir innocent. Cependant, je n'aime pas à l'allumer en société, à cause des tourbillons de fumée et du mélange des tabacs. »

Gottfried Keller :

« Je fume depuis l'âge de 16 ans. Bonne ou mauvaise habitude ? Je l'ignore. Le mieux me paraît de n'en rien savoir, quoiqu'on puisse citer l'exemple de vieillards de 80 et de 90 ans, ayant toujours eu bonne mine et dont la vie s'est éteinte avec leur dernière pipe. »

Louis Favrat, Lausanne :

Dans les rêves du soir que l'on fait éveillé,
Dans le charme idéal d'une indolente pose,
Lorsqu'on étend les bras et que l'on a baillé,
Oh ! qu'un demi-grandson est une bonne chose !

Je ne me lance pas dans les goûts d'aujourd'hui,
Je laisse le flâneur qui passe et se pavane
Fumer du bout des doigts, cousu dans son ennui,
Le manille doré on bien le pur havane.

J'ai le nez moins subtil et je suis ainsi fait
Que je trouve un grandson le plus divin possible
Quand il a la longueur et le teint que l'on sait,
Plus un certain fumet que je crois indicible.

Quand j'ai trouvé celui que je veux consumer,
Que le couchant s'éteint et pâlit la Dent d'Oche,
Je vais à ma lucarne et me mets à fumer,
Gravement, l'œil mis-clos et la main dans ma [poche.]

On est si bien ainsi ! C'est un plaisir à moi,
Presque un bonheur, enfin tout un petit bien-être
Que je savoure en paix, tout seul à ma fenêtre ;
Alors je hume l'air, je fume... je suis roi !

Le demi-grandson (fragment)

A travers la bouteille. — Un brave homme, qui n'avait pas coutume de boire plus que de raison, s'attarda un jour au café. Sa femme, justement inquiète, envoie son petit garçon le chercher.

Voyant son fils, le père qui, exceptionnellement, avait un peu trop « trinqué », se lève aussitôt et sort.

En chemin, honteux de son état et voulant mettre son fils en garde contre les excès de boisson, il lui dit :

— Vois-tu, mon petit Daniel, il ne faut jamais boire trop, car ça vous joue de bien vilains tours. Ainsi, tu vois ces deux hommes, là-bas, sur la route ? — et du doigt il les désignait à l'enfant — Eh ! bien, si tu avais trop bu, tu les verrais à double, c'est-à-dire que tu croirais qu'il y en a quatre.

— Mais papa, observa l'enfant, surpris, il n'y en a pas deux, d'hommes, il n'y en a qu'un. — C.

LA MÈRE GRENIOLET ET SA TCHIVRA

Sè fasâi dza vilhie la mère Greniolet. Viques-sâi tota soletta avoué on tsat, duve dzenelhie, onna tchivra et on bocan. L'amâve son tsat, — on pucheint biau matou nâ quemet on mor de ramouneu et dzeinti quemet onna dzouvena mariâie, — l'amâve son tsat bin mé que l'arâi amâ son hommo s'ein avâi z'u ion. L'êtâi tot parâi ein colère contre li doû iâdzo per annâie, âo sailli et âo mâitê dau tsauteimps ; adan cllia sacrê bite fotâi lo camp trâi senanne doureint et la mère Greniolet ein vegnâi tota fliappia. Ie savâi prau qu'allâve reveni maigro quemet on passi, qu'on lâi arâi pas bailli on once de vya. L'avâi assèyi de tote lè ruse po lâi fère passa clliau bienne, rein lâi fasâi. Io allâvete ? La mère Greniolet n'ein savâi rein.

Lè duve dzenelhie assebin l'êtânt gatâie. Ti lè dzo lau baillive à medzi, lau lavâve lè pî quemet se l'avant ètâ sè boubo. Crâio que se l'avâi pu l'au z'arâi assebin courionnâ lè deint. Et pu lè tatâve po lè z'âo ! Pouâve dere onna senanne devânt guîero ein arâi et à quinn'hâora sè dzenelhie lè farant. Dâi z'interné n'arant pas ètâ mî soigné que lè dzenelhie à la mère Greniolet.

Po lo tchivra l'êtâi oncora bin pî. L'avâi sa reintse à l'étrabyo et adî la mîma, lo premi lin dè coute la porta. Et on boquet pe lèvé l'êtâi lo bocan. La tchivra lâi baillive son lacî, on lacî qu'on n'arâi jamê cru que fusse asse bon : dâo quemet dau mâ, bllian quemet lè tsemise âi felhie à l'assesseu quand l'assesseusa l'a fé la

buîa et que chêtant su lo cordi, et cllia quemet dau vin vilhio.

L'êtâi lo premi affère que fasâi la mère Greniolet, quand sè levâve : allâ ariâ la tchivra. L'étrabyo ètâi nâ, on lâi vayâi pas bî. Rein qu'onna croûie bornatse que l'êtâi cllioussa avoué dau fein. Mâ cein fasâi rein. La mère Greniolet cougnessâi la pllièce à la tchivra par tieu, et lè z'adzî assebin. L'eintrâve avoué sa bêguina et sè choque, on bocan d'aberdjau de matâre, rodzo. Clliousâi la porta quand l'êtâi eintrâie, et lè, dein la nê nâire, quemet se l'avâi ètâ lo grand dzo, sein sè trompâ, sein tatâ lè parâ, sein trabetsî, lâi allâve rrau... dau premi coup l'eimpougne lè têtê et lo lacî bielliâve dein lo seillon. Et l'êtâi dinse du veingt ans, dza avoué l'autra tchivra, cllia que l'avâi devânt stasse.

Mâ n'ète-te pas arrevâ on dzo que quaque mâlin grieliet l'ant voliu ein djuvî de iena à la mère Greniolet. Tandû la nê, l'eintrant dein l'étrabyo, prègnant la tchivra que betant à la pllièce dau bocan, et lo bocan que mettant iô l'êtâi la tchivra. Du cein refotant lo camp sein que nion lè z'ausse vu.

Lo leindêman matin, la mère Greniolet va ariâ quemet de cotouma, son seillon dèso lo brê. Clliou la porta on iâdzo dedein, et va à novillon vè la pllièce iô dèvéssâi itre la tchivra. Sè baisse, met lo seillon et va po coumeincî à ariâ. Que s'ète passâ ? N'ein sè rein, mâ dâi dzein que passâvant l'ant oîu onna bouêlâie. L'êtâi la mère Greniolet que desâi :

— Eh ! mon Dieu è-te possibillio ! Lè têtê à ma tchivra que l'ant lo décret !⁴

MARC A LOUIS.

Oraison funèbre. — Il y a de cela plusieurs années. On rendait les derniers honneurs à un radeleur d'un de nos petits ports du Léman.

Au bord de la fosse, un collègue du défunt s'avance et, avec émotion :

« Adieu, ami, adieu ! On ne l'entendra plus crier de ta voix sympathique : « embarquement ! » « débarquement ! ». Ah ! messieurs, c'était un homme dépourvu de tout scrupule ; honneur à lui ! » — C. P.

ROMANDS ET BOURGUIGNONS

DEPUIS notre article sur les chansons et contes de la Bourgogne, il nous est tombé sous les yeux une intéressante étude sur la Bourgogne et les Bourguignons par M^{me} Alice Poulleau-Boudriot, où nous trouvons quelques traits nouveaux.

Nous allons y faire, à l'intention des lecteurs du *Conteur* quelques glanures, qui nous fourniront l'occasion de curieux rapprochements.

Le vrai Bourguignon est celui qui cultive la vigne, le « veignerou », l'homme de la « Côte ». Il se moque de tous les Bourguignons d'à côté, les « migeoux de gaudes » (mangeurs de boulie) de Bresse, des « borbesses » (embourbées), de la Saône, « que craichan dans l'ia pot far des rends » (qui crachent dans l'eau pour faire des ronds, c'est-à-dire qui sont badauds et paresseux), des « buvoux d'ia et migeoux de treufes » (buveurs d'eau et mangeurs de pommes de terre), de l'Yonne. De leur côté, les Bourguignons d'à côté, l'appellent « mige-to » (mange tout), « grête-rouèche » (gratte-roc) « qu'à ne trêveille pas l'hivar et qu'à vend portan son vèin châr ! (qui ne travaille pas l'hiver et qui pourtant vend son vin cher.)

Le vrai Bourguignon a les cheveux châtains, les yeux bruns, pétillants de malice, les épaules carrées ; il est haut en couleurs. Il parle haut avec force gestes, d'un ton chantant, en roulant les *r* d'une façon spéciale, contant, avec une sorte d'humour caractéristique, avec un air de pince sans rire, les histoires les plus folles. On

⁴ Décret.

l'a appelé le méridional de l'Est ; jamais pourtant, au rebours des gens du Midi, il ne prend ses farces au sérieux. Il adore épater le bourgeois, si l'on entend par bourgeois tout ce qui est convenu, affecté, comme il faut, tout ce qui a trop de decorum ; il contera d'un air ingénu, devant une demoiselle prude, un conte gras et salé ; il jouera au rustre devant un monsieur poseur. Il saisit du premier coup d'œil le ridicule ou le côté faible des gens. Il a l'esprit égalitaire. Les grands airs ne lui en imposent pas. De là, la foule des sobriquets fort amusants, que se donnent les gens des villages — trait que l'on retrouve dans nos localités frontalières. Les villages eux-mêmes ont, pour la plupart, leurs sobriquets — tout comme chez nous : il y a les « libots » (crapauds), de Cormot, le « Vinvoué » (Viens-voir = curieux), de Cirey ; les « liornes » (sots) de Changey, les « lauviots » (orvets), La Rochepale, les « ânes », de Biané, les « kiz » (grosse sauterelle verte), de Baubigny, etc.

Le Bourguignon a horreur du sentiment étalé. Lamartine y est une exception. Il dissimule son émotion dans une boutade. C'est un sanguin avec tous les défauts des sanguins. C'est un bien buvant, bien mangeant, bien vivant. « Vivant » est le nom patronymique de beaucoup de vigneron de là-bas. Un trait caractéristique de l'esprit bourguignon, c'est son remarquable bon sens, son amour de l'équilibre ; il voit clair, il voit juste ; son imagination est vive et chaude, mais souvent son horizon est étroit. Il est rationaliste ; en Bourgogne, beaucoup de contes, peu de légendes, jamais de merveilleux. On n'y connaît qu'une « dame blanche », celle de Saint-Roman, petit village perdu à huit kilomètres de Beaune. Là, quand doit mourir une jeune fille du village, une dame blanche descend le sentier en lacet qui conduit au ruisseau ; elle y prend de l'eau dans le creux de sa main, boit et remonte en gémissant. Ailleurs, les « dames blanches » sont des « galipotes », c'est-à-dire des garnements qui s'amusent d'un drap pour aller voler les fruits dans la campagne ; sa piété est familière : les contes suivants le montrent :

Un habitant de Corberon, fréquemment dans les vignes du Seigneur, et qui s'est arrêté à mame « bôchon » (buisson de sapin ou de genévrier qui, pendu au-dessus de la porte, désigne un cabaret) arrive un jour tout échauffé à l'église. Elle est vide : la procession des Rogations serpente déjà à travers la campagne. Il va s'agenouiller devant l'autel de la Vierge, et à haute voix demande : « Bonne Sainte Vierge, vô prie a nô beiller (bailler, donner) ben du forage (foin) du blet, de l'aivone (avoine), bein du vèin seurtio !

— Non ! point de vèin ! point de vèin, crie un enfant de chœur dissimulé derrière une stalles.

L'homme, alors regardant avec indulgence l'Enfant-Jésus sur les bras de la Vierge, explique :

— Toué, coye-tai ! (tiens-toi coi, tais-toi). Lâ causai tai mèfre, qu'é pu de rayon (raison) que toué !

C'est au catéchisme :

— Mon petit Pierre, demande le curé à un gamin, que dit-on avant de dîner ?

— ???

— Voyons, petit, que dis ton père avant de manger sa soupe ?

— Mon peire, a dit : « Attaquons ! »

S'adressant à un autre gamin, le prêtre demande :

— Voyons Bâtisse, dis-moi où est Dieu ?

— Bâtisse, levant le doigt d'un air agacé et demande si inutile, montre le crucifix pendu au mur en disant :

— Agatie don (Regarde-le donc !)

Voici un prône en patois en grande faveur dans le pays : les vieux le disent aux petits enfants :